



Le printemps est enfin arrivé !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La douceur de l'air et le temps clément nous poussent irrésistiblement à l'extérieur de nos maisons. L'heure du grand ménage du printemps a sonné et le travail ne manque pas pour redonner aux rues, trottoirs et terrains leurs attraits de la belle saison.

À tous les ans, les citoyens sont invités à nettoyer les alentours de leur résidence et à préparer les activités de plantation de fleurs et d'arbustes pour participer au fort populaire concours *Maisons fleuries*. En 2005, nous reprenons la formule qui prévalait il y a quelques années et les juges parcourront donc toutes les rues de l'arrondissement pour évaluer la beauté et la magnificence des parterres, puisque l'inscription n'est plus requise. Tous les détails du concours vous seront expliqués dans l'édition de mai des *Nouvelles de l'arrondissement*.

De leur côté, les employés des travaux publics se sont attelés à la gigantesque tâche de réparation des nids-de-poule, au grand nettoyage des rues et trottoirs et à la réfection des rues. Tel que prévu, nous procéderons au remplacement complet des infrastructures des artères Curzon et Green, de même qu'à la réfection de la rue de Guyenne et d'une partie des avenues Bridge et de Merton, du chemin Tiffin, ainsi que des rues de Riverdale, Saint-Georges et Waterman. De plus, les travaux préliminaires sont en cours pour la réfection des terrains de tennis du parc Préville et le remplacement du mobilier urbain du parc Laurier.

Dans le dossier du secteur Le Moyne, plusieurs rencontres ont déjà eu lieu avec des représentants de l'arrondissement du Vieux-Longueuil dans le but d'assurer une transition harmonieuse et efficace des services qui seront offerts aux citoyens de l'ancienne Ville de Le Moyne à compter de janvier 2006. Elles se poursuivront tout au long de l'année.

Le concours des *Lambertois 2005* a aussi pris son envol et les candidatures sont attendues dans toutes les sphères d'activité, tant sportive que culturelle, humanitaire ou d'affaires. Hâtez-vous de présenter votre candidature ou celle d'un de vos amis !

En terminant, je désire réitérer nos sincères remerciements et nos chaleureuses félicitations à toute l'équipe des organisateurs du 40^e échange de hockey entre Marblehead et Saint-Lambert, dont le succès s'est révélé exceptionnel.

Le président de l'arrondissement
de Saint-Lambert – Le Moyne,

Gilles Grégoire

Journée nationale des patriotes

Les résidents sont priés de noter que les divers édifices municipaux de l'arrondissement seront fermés le lundi 23 mai. La collecte des ordures aura cependant lieu comme d'habitude.

Un peu d'histoire : l'avenue Stanley



ministre de Grande-Bretagne de 1866 à 1868. Après des études aux collèges Eton et Sandhurst, il s'enrôle dans les *Grenadier Guards*. Le 31 mai 1864, il épouse lady Constance Villiers et dix enfants naîtront de cette union. L'année suivante, il se lance en politique et devient député conservateur

Au début de la dernière décennie du XIX^e siècle, un nouveau secteur voit le jour à Saint-Lambert : Victoria Park. L'une des premières rues développées et habitées est l'avenue Stanley. Probablement désignée en 1890 par la compagnie *Victoria Park Investment*, alors responsable du nouveau développement, on y retrouve des habitations dès les premières années telles que celle de John Green, comptable à la *Geo. Bishop Engraving and Printing Co.* ou celle de Robert Doherty du *Grand Trunk Railway* construite en 1892. L'année suivante, une plainte est déposée au conseil de Saint-Lambert au sujet d'un étang d'eau stagnante sur l'avenue Stanley. Les conseillers décident d'intervenir en exigeant que cet étang soit éliminé, car il représente un danger pour la santé des résidents de l'avenue. À l'instar des avenues Lorne et Argyle et de la rue d'Aberdeen, le nom de Stanley est donné à cette rue pour rendre hommage à un autre gouverneur général du Canada, Lord Stanley de Preston.

Sir Frederick Arthur Stanley, 1^{er} baron Stanley de Preston et 16^e comte de Derby, est né le 15 janvier 1841 à Londres. Il est le deuxième fils d'Edward George Geoffrey Stanley, 14^e comte de Derby et premier

du comté de Preston. Au fil des ans, il sera secrétaire d'État à la guerre et secrétaire d'État aux Colonies. Lord Stanley est nommé gouverneur général du Canada le 1^{er} mai 1888.

Grand amateur de sports, il offre en mars 1892 un trophée appelé à devenir célèbre dans le monde du hockey professionnel nord-américain, la coupe Stanley, connue alors sous le nom de *Dominion Hockey Challenge Cup*. En 1893, quelques mois avant la fin de son mandat de gouverneur général, il doit retourner en Angleterre à la suite de la mort de son frère aîné, le 15^e comte de Derby, décédé sans laisser d'héritier. Lord Stanley devient alors le 16^e comte de Derby. Sa carrière britannique se déplace vers Liverpool où il accède à la mairie en devenant le premier lord-maire de cette ville et le premier chancelier de son université. Il meurt le 14 juin 1908 à Holwood dans le Kent, Angleterre.

Une collaboration de Mario Robert
de la Société d'histoire Mouillepie

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 9 mai et 13 juin à 19 h 30 à la salle du conseil de l'arrondissement, au 55, avenue Argyle. On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7071.



Dear Fellow Citizens,

Spring is here at last!

The mild temperatures and good weather pull us irresistibly outdoors. The time for the big spring clean-up has arrived, and there is no shortage of work to be done to restore our streets, sidewalks and properties to their seasonal finery.

Every year, residents are invited to clean up the area around their homes and to get ready to plant flowers and shrubs in preparation for the highly popular Houses-in-Bloom contest. In 2005, we will be returning to the formula used a few years ago, with judges driving up and down all streets to assess the beauty and magnificence of ornamental gardens, given that registration is no longer required. All the relevant details will be explained in the May edition of *News from the Borough*.

For their part, Public Works employees have tackled the huge task of repairing potholes, doing a heavyduty street and sidewalk clean-up, and resurfacing roads. As planned, we will be completely replacing the infrastructures of Curzon and Green streets, as well as repaving De Guyenne Street and part of Bridge and Merton avenues, Tiffin Road, and Riverdale, Saint-Georges and Waterman streets. In addition, the preliminary work is already underway for revamping the tennis courts at Préville Park and replacing the urban furniture in Laurier Park.

In the Le Moyne sector, a number of meetings have already taken place with representatives of the Borough of Vieux-Longueuil in order to ensure a smooth and efficient transition in the services that will be offered to residents of the former city of Le Moyne as of January 2006. These meetings will continue all year long.

The call for *Lambertois 2005* nominees has also been launched, with nominations sought for all spheres of activity, from sports to cultural, and humanitarian to business. Don't delay in submitting your candidacy or nominating some person you know!

On a closing note, I wish to again offer our sincere thanks and warmest congratulations to the entire team that organized the 40th annual hockey exchange between Marblehead and Saint-Lambert, which was a resounding success.



Gilles Grégoire
Saint-Lambert – Le Moyne Borough President

Attention all: new by-law to protect our trees

Your borough council recently passed major amendments to by-law no. 2229. They mainly pertain to the following points:

- the obligation to obtain a \$25 permit for cutting down any tree located on a built-up property, regardless of its location (in the front yard, side yard or back yard);
- the obligation to replace any tree that has been

cut down on the same property, in accordance with certain conditions;

- the obligation to take measures to protect trees during construction or renovation work;
- the obligation to protect trees in general.

It is therefore essential that you contact the Town Planning, Permits and Inspection Department at 463-7073, to obtain all necessary information.

Please take note

Patriots' National Day

The different municipal buildings in our borough will be closed on Monday, May 23. However, garbage collection will take place as usual.

Overnight street parking

Overnight street parking is allowed as of April 15. However, it is mandatory to keep all car doors locked when vehicles are unoccupied. Avoid tickets by obeying the by-law.

Community-wide garage sale

The annual community-wide garage sale will take place on June 4 and 5, between 8:00 a.m. and 4:00 p.m. Be sure to do the rounds for great shopping bargains or to clear out things you no longer need that might be someone else's delight! It's free!

However, residents who wish to hold a garage sale on their own property on any other days must obtain a permit, for the modest fee of \$5, by going to the Town Planning, Permits and Inspection Department at 55 Argyle Avenue. Only one garage sale per year per address is permitted.

Lambertois 2005

The nomination period is now open, so be sure to hurry and submit your application or to nominate someone you know for this prestigious recognition award given to outstanding citizens of Saint-Lambert. You have until May 16 to send the documents attesting to your eligibility, or that of the person you are nominating, to: Hélène Gratton, Head of Citizen Services, Borough of Saint-Lambert – Le Moyne, 55 Argyle Avenue, Saint-Lambert, QC J4P 2H3.

Residents' Golf Day

In keeping with tradition, all residents of our borough are invited to tackle the daunting but magnificent golf course at the Country Club, on Monday, August 15. Two series of simultaneous shotgun starts are scheduled for 7:30 a.m. and 1:30 p.m. The cost is \$78, and includes a golf cart. You may also dine at the Country Club for only \$45, including both taxes and gratuities. Take advantage of this unique opportunity to discover the Country Club's special atmosphere and cuisine. Registration is required between June 6 and 17 at the Recreation, Culture and Community Life Department, located at 31 Lorne Avenue (463-7075).

Houses-in-Bloom contest

It's already time for spring cleaning (of our gardens, that is) as we prepare for spring planting. And the popular Houses-in-Bloom contest will be back again this year. Please consult local newspapers and the May edition of *News from the Borough* for the latest details.



Libraries

Saint-Lambert Municipal Memorial Library

Activities for adults

English book club

Discussions around books chosen by the participants. The Book Club meets on the 2nd Monday of each month at 7 p.m. No registration necessary. Open to everyone.

Upcoming titles:

May 16 – *The Kite Runner*, by Khaled Hosseini
June 13 – Summer reading suggestions

Permanent booksale

The library sells used books, on a permanent basis, which have been donated and weeded out of the collection (non-fiction, fiction, comic books, magazines, etc.). Prices range from \$0.25 to \$3. Money from the sale will be used to buy new documents for the collection.

Préville Branch Library Story hour

Animated readings for children ages 3 to 5 with Diane Phillips. Every second Friday from 10:00 to 10:30 a.m. May 6 and 20 and June 3. No registration required. *It's free!*

Borough Council Meetings

The next public meetings will be held on Monday, May 9 and June 13, at 7:30 p.m. in the Borough Council Chambers, 55 Argyle Avenue. Borough Council members can be reached at 463-7071.

Renseignements utiles



Lambertois 2005 Rappel : la mise en candidature achève !

Cuvée 2004 des Lambertois



De gauche à droite : Gilles Grégoire, président de l'arrondissement, Marc-André Croteau, conseiller municipal, Alain Rhéaume, François Vary, Catherine Mercado, Kaylie et Megan Whitche, Yvon Blanchet, qui représentait son fils Pierre, Marie Glorieux et Guy Boissy, conseiller municipal.

Encore une fois cette année, certains éminents citoyens de l'arrondissement qui se sont illustrés au cours de la dernière année dans les secteurs communautaire, culturel, humanitaire, scientifique, sportif ou des affaires seront honorés officiellement à l'occasion de la *Fête de Saint-Lambert*.

Si vous désirez soumettre votre candidature ou celle d'un ami, il est encore temps de transmettre un court dossier explicatif, incluant les coordonnées du candidat, à :

Hélène Gratton

Chef de service à la clientèle
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 16 mai et étudiées par un jury spécialement formé à cet effet.

Stationnement de nuit

Une autre bonne nouvelle qui arrive avec la venue des beaux jours, c'est l'autorisation de stationner dans la rue durant la nuit. Cependant, les portes des véhicules doivent être verrouillées en tout temps, en l'absence d'occupant. Pensez-y pour éviter les mauvaises surprises.

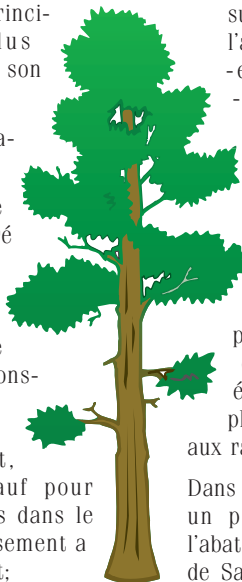


Attention : nouvelle réglementation visant à protéger les arbres

Lors d'une récente assemblée publique, le conseil d'arrondissement a adopté des amendements importants au règlement n° 2229 visant principalement à protéger plus adéquatement les arbres de son territoire.

Voici les principales modifications au règlement :

- Un arbre feuillu de plus de 10 cm de diamètre (mesuré à 30 cm au-dessus du niveau du sol) ou un conifère de plus de 2 m de hauteur ne peuvent être abattus sur un terrain construit, et ce, quelle que soit leur localisation (en façade, en cour avant, latérale ou arrière), sauf pour certains motifs déterminés dans le règlement ou si l'arrondissement a émis un permis à cet effet;
- Il peut alors être nécessaire pour le requérant de procéder à la plantation d'un nouvel arbre feuillu d'au moins 7,5 cm de diamètre (mesuré à 30 cm du niveau du sol) ou d'au moins 1,5 m de hauteur pour un conifère, si le nombre minimal d'arbres exigé par le règlement sur la propriété n'est pas respecté;



• Il est également interdit de :

- éteûter un arbre;
- poser sur le sol des objets ou matières susceptibles de faire obstacle à la santé de l'arbre;
- enlever de l'écorce ou blesser un arbre;
- aménager des constructions dans les arbres de manière à les endommager;
- mettre un arbre en contact avec une substance toxique;
- modifier la pente ou la hauteur des sols de manière à nuire à la santé des arbres.

D'autres mesures s'appliquent à la protection des arbres en période de construction ou de rénovation. Il y a également certaines restrictions quant à la plantation de certaines espèces d'arbres aux racines plus envahissantes.

Dans tous les cas, il est obligatoire d'obtenir un permis (25 \$), avant de procéder à l'abattage de tout arbre situé sur le territoire de Saint-Lambert. Ce permis est émis par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, au 55, avenue Argyle. Pour plus de renseignements, on peut téléphoner au 463-7073.

La collaboration de tous les résidents est sollicitée pour la protection et la revitalisation de la magnifique forêt urbaine qui fait notre fierté et l'envie de nos voisins.

C'est le temps du grand ménage : vente-débaras

L'arrivée du printemps sonne le rappel du grand ménage, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Profitez du beau temps pour ramasser les feuilles mortes, papiers et autres rebuts accumulés durant l'hiver sur votre terrain.

C'est aussi la période idéale pour faire l'inventaire des vêtements qu'on ne porte plus, des jouets d'enfants devenus inutiles et tant d'autres ramassés d'objets divers qui nous embarrassent. Toutes ces « vieilleries » pourraient bien devenir des « nouveautés » pour vos voisins ou vos concitoyens. En effet, la grande vente-débaras collective de l'arrondissement aura lieu les 4 et 5 juin prochain, entre 8 h et 16 h. C'est l'occasion rêvée de faire des profits en vendant ce qui ne vous convient plus, de trouver des aubaines mais, surtout, d'échanger amicalement entre voisins. C'est gratuit !

Toutefois, les citoyens qui désirent organiser une vente-débaras sur leur terrain, en dehors de ces journées, doivent



obtenir un permis, au coût de 5 \$, en se présentant au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, au 55, avenue Argyle. Une seule vente-débaras par année, par adresse, est permise.

Bon ménage !

Concours Maisons fleuries 2005... c'est le temps de se préparer !

Eh oui ! C'est déjà le temps de préparer vos terrains, bordures et haies en prévision du concours *Maisons fleuries*, édition 2005. Les organisateurs du concours en sont actuellement à figurer les procédures à suivre cette année. Quelques modifications sont prévues. Vous êtes donc invités à surveiller attentivement les publicités qui paraîtront dans les journaux locaux et dans les *Nouvelles de l'arrondissement*.



Avis aux « voyageurs sur roues »

Bicyclettes, planches à roulettes et patins à roues alignées envahissent les rues pour la plus grande joie des adeptes de ces activités. Il faut se rappeler cependant que les trottoirs sont réservés à l'usage exclusif des piétons. Tout particulièrement au centre-ville, les automobilistes et autres « voyageurs sur roues » sont invités à porter une attention spéciale aux piétons. Par ailleurs, les bandes jaunes peintes sur la chaussée, au centre-ville ou ailleurs, imposent que les automobilistes immobilisent leur véhicule pour laisser le passage aux piétons. Les adeptes de la planche à roulettes ou du patin à roues alignées sont invités à pratiquer leur sport favori au parc de la Voie maritime, un espace spécialement aménagé à cette fin.

Nous rappelons également aux cyclistes qu'ils ont l'obligation d'emprunter la bande cyclable ou la piste cyclable lorsqu'il est possible de le faire.

Loisir, culture et vie communautaire

Une invitation au Country Club



L'arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne, en collaboration avec le *Country Club de Montréal*, invite ses résidents à participer à la traditionnelle journée de golf au *Country Club de Montréal*, le lundi 15 août prochain. La formule retenue pour cette journée est un départ simultané « *shot gun* ». Deux départs sont prévus : 7 h 30 et 13 h 30.

Les places sont limitées. Seuls les résidents de l'arrondissement peuvent s'inscrire pour cette journée et la carte d'accès sera exigée lors de l'inscription. Un résident peut inscrire un maximum de quatre personnes (*foursome*) pour la journée.

Le coût est de 78 \$ par départ, incluant la voiturette électrique. De plus, il est possible de souper au *Country Club* le 15 août pour la somme de 45 \$ (taxes et service inclus). Un minimum de 20 personnes est requis pour que le souper ait lieu. Profitez de cette occasion unique pour découvrir l'atmosphère et la cuisine du *Country Club*.

Inscriptions du 6 au 17 juin, durant les heures d'ouverture, au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 31, avenue Lorne. Les inscriptions seront acceptées selon la disponibilité.

Note : la journée aura lieu beau temps, mauvais temps, sauf en cas de fermeture du terrain de golf pour une raison de force majeure (*la date du mardi 23 août est retenue si le terrain est fermé le 15 août*).

Renseignements :
Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, 463-7075

Les cliniques de tennis sont de retour

À la demande générale, les cliniques de tennis pour adultes seront cette année d'une durée de deux heures. Inscrivez-vous vite en remplissant la fiche d'inscription en page 8 du *Programme de loisirs – édition printemps-été 2005* qui est disponible au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, au 31, avenue Lorne. C'est l'occasion rêvée de se remettre en forme et de peaufiner ses coups avant la saison estivale. Pour plus de détails, consultez la page 25 du *Programme de loisirs*.

Les bibliothèques

Bibliothèque municipale commémorative de Saint-Lambert

490, avenue Mercille, Saint-Lambert
(Québec) J4P 2L5 ☎ 463-7170
www.longueuil.ca/bibliotheque

Horaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 12 h à 21 h
Mercredi 10 h à 18 h
Samedi, dimanche 10 h à 16 h

Activités pour adultes

Club de lecture francophone **GRATUIT**

Lundis à 19 h

Discussions autour d'un livre choisi par les participants. Les rencontres ont lieu le quatrième lundi de chaque mois à 19 h. Aucune inscription n'est requise. Bienvenue à tous !

30 mai : Suggestions de lectures estivales

Prélude à l'opéra **5 \$**

De 19 h 30 à 21 h

La Fondation des amis de la bibliothèque poursuit sa série de conférences portant sur les productions de l'Opéra de Montréal illustrées d'extraits sonores avec Pierre Vachon, rédacteur-conférencier à l'Opéra de Montréal et animateur-radio. Les coûts sont payables à l'entrée.

18 mai : *Carmen* de Bizet

Une paire de billets est tirée en prix de présence pour assister à l'opéra, sujet de la conférence.



Bibliothèque de Préville

120, rue du Poitou, Saint-Lambert
(Québec) J4S 1E1 ☎ 923-6510

Horaire

Lundi, mercredi, dimanche Fermé
Mardi et vendredi 13 h à 17 h 30
Jeudi . . . 13 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30
Samedi 10 h à 13 h 30

Heure du conte **GRATUIT**

Animation autour d'un livre pour les 3 à 5 ans. Les vendredis, 29 avril, 13 et 27 mai et 10 juin, de 10 h à 10 h 30. Inscription non requise.

Exposition au Musée Marsil

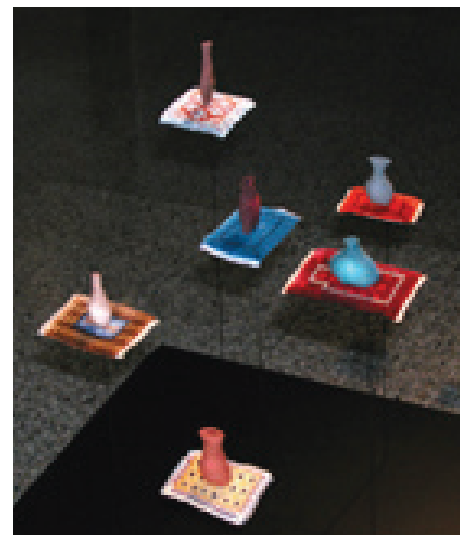
Une petite chose est une grande chose que l'on voit de loin

Jusqu'au 12 juin, le musée Marsil présente une exposition de Frédérique Petit intitulée *Une petite chose est une grande chose que l'on voit de loin*.

Les miniatures de cette tapissière française étonnent tout autant qu'elles fascinent. Qu'ils soient alignés ou bien en suspension, ces tapis lilliputiens sont d'une exceptionnelle beauté et charmeront sans aucun doute tous les visiteurs du musée.

Du mardi au vendredi de 10 h à 17 h et les samedis et dimanches de 11 h à 17 h.

Frais d'entrée : 3 \$
Gratuit pour les résidents de l'arrondissement



Calendrier des événements culturels

Avril

30 Concert printanier de l'ensemble à cordes Suzuki, à 19 h
☎ 465-9410

Mai

6 Nuit de la peinture (Maison des arts Rive-Sud), à compter de 22 h 30
☎ 672-6308

7 Concert gala des élèves du Conservatoire de musique de la Montérégie, de 13 h à 16 h
☎ 463-7100, poste 2308

14 Concert des orchestres à cordes de Saint-Lambert, à 14 h
☎ 465-9410

20 Exposition annuelle des élèves de la Maison des arts Rive-Sud.

22 Vernissage le 20, à 19 h
☎ 671-3258

25 Exposition annuelle des membres du Photo Club Aremac

29 Vernissage le 26, à 20 h
☎ 671-8200

Juin

4 et 5 Concert de fin d'année des élèves du conservatoire de musique de la Montérégie
☎ 463-7100, poste 2308

5 Concert du 20^e anniversaire de l'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie à la Place des Arts, à 19 h 30
Billets en vente à la Place des Arts :
☎ (514) 842-2112 ou 923-3733

6 *Nettie Sharpe (1907-2002), pionnière, collectionneuse et esthète*, conférence de la Société d'histoire Mouillepiéd, à 19 h 30
☎ 463-7100, poste 2341